

AYMÉ CHARRIER

Lorsque le 23 novembre 1602, Guillaume¹ Charrier baptise dans la collégiale Saint Paul de Lyon son sixième fils qu'il prénomme Aymé il est dit noble bourgeois de Lyon et époux de Gabrielle Dufour. C'est d'une noblesse de robe dont il s'agit, une noblesse héréditaire qui lui est concédée grâce à deux charges: celle d'échevin et celle de conseiller du roi.

Trente et un ans plus tard, en juin 1633, Aymé épousera Élisabeth la fille de l'échevin lyonnais Eustache Rouvière. Pas de trace de leur domicile lyonnais si ce n'est l'acte de décès de sa mère Gabrielle Dufour qui situe l'hôtel de la famille place Bellecour.

Pour peu que l'on s'intéresse à l'histoire de notre village, on ne manque pas de savoir que la seigneurie de la Roche Jullié a été acquise par Aymé en 1644 de Claude de la Roche. Pourtant des écrits incontestables viennent contrarier cette vérité et laissent planer sur le sujet une lourde incertitude !

Inutile de rechercher sur les registres paroissiaux de Jullié la trace écrite de la présence des Charrier à Jullié avant 1648 car ces documents officiels ne sont pas exploitables. En revanche, sur les registres paroissiaux de Juliéna de novembre 1642, Élisabeth est dénommée par le curé : dame du Bois de la Salle et de la Roche lors du baptême de Élisabeth, la fille d'Antoine Janin et de Anne Lachard. Ce document officiel qui affuble l'épouse de Aymé d'une telle titulature dément la date de 1644 commodément admise et laisse s'installer le doute quant à celle de l'achat de la seigneurie par Aymé. Sur le même support, Guillaume Aubaille, notaire royal est dénommé châtelain de Juliéna mais châtelain ne veut en aucun cas dire seigneur en titre de la seigneurie, le château n'étant plus le domicile du seigneur depuis fort longtemps.

Pour enfoncer le clou et saborder à jamais cette date de 1644, un autre document officiel, de septembre 1642 celui-là, témoigne de l'origine de la détention des deux seigneuries. Cet écrit est établi dans la sacristie de Saint Paul à l'occasion de la naissance du quatrième fils de Aymé. L'enfant est né en danger de mort. Toute affaire cessante, il est baptisé à la maison le 23 septembre mais ne sera présenté à l'église pour y recevoir la sainte cérémonie du baptême que le 28 avril 1643. Comme pour conjurer le sort et aider au rétablissement du nouveau-né, l'officiant affuble Aymé de son entière titulature. L'enfant prénommé Guillaume est le fils de noble Aymé Charrier, seigneur du Bois de la Salle, la Roche-Jullié, Juliéna, ex-consul,

¹ Nous nous emploierons à ne pas confondre le père de Aymé avec les nombreux Guillaume de la famille !